Cinquante cinquième année. - N° 72 A Lundi 12 et mardi 13 avril 2021

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Premier ministre
Direction de l'information légale et administrative

Standard..... 01-40-58-75-00
Service éditorial 01-40-58-77-56

BODACC « A »

Annonce n° 4962

93 – SEINE-SAINT-DENIS

TRIBUNAL DE COMMERCE DE BOBIGNY

Extrait de jugement

Date : 30 mars 2021.
Jugement d'interdiction de gérer.
800 135 535 RCS Bobigny.
T.E EXPRESS.
Forme : Société à responsabilité limitée.
Activité : transport public routier de marchandises ou location de véhicules industriels pour le transport routier de marchandises avec conducteurs assurés exclusivement à l'aide de véhicules n'excédant par 3.5 tonnes de poids maximum autorisé.négoce d'automobiles, l'achat, la vente, la location (avec ou sans chauffeurs) d'automobiles et d'accessoires d'automobiles, ainsi que l'activité de déménagement et garde-meubles pour les professionnels et particuliers..
Adresse : 95, avenue du Président Wilson, 93108 Montreuil.
Complément de jugement : Jugement prononçant l'interdiction prévue à l'article L.653-8 du code de commerce à l'encontre de Mme Beatrix SERES pour une durée de 5 ans.